



Pêches et Océans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Fisheries and Oceans  
Canada

Canadian  
Coast Guard

# Avis aux navigateurs

Édition n° 04/2023  
28 avril 2023



Sécurité d'abord, Service constant

## Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest  
Édition n° 04/2023

Also available in English:  
Notices to Mariners – Monthly Western Edition  
Edition No. 04/2023

**Publié sous l'autorité de :**

Programmes de la Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Pêches et Océans Canada  
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer  
avec [Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca).

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,  
représenté par le ministre des Pêches, des Océans  
et de la Garde côtière canadienne, 2023.

No de cat. Fs152-9F-PDF (fichier PDF, français)  
ISSN 2817-0261

No de cat. Fs152-9E-PDF (fichier PDF, anglais)  
ISSN 2817-0253

Une version Web est disponible ici :  
<https://www.notmar.gc.ca/mensuel> (français)  
<https://www.notmar.gc.ca/monthly> (anglais)

## Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

### Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

### Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : [Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca).

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca).

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- \*16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

### Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

## Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

### Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1312	Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 10-MAI-2019 - NAD 1983			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	05-AOÛT-2022			LNM/D. 24-SEPT-2021
Modification de la carte	Modifier			46°03'32.4"N 073°03'21.6"W
	(Voir la carte 1 P16)			(Q2022035) LF(2177) MPO(6410690-01)
	No. de référence Carte 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

**Note** : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

### Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2023* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant : [www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp).

## Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

### Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation<sup>1</sup> qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des avertissements de la navigation de la GCC à <http://nis.ccg-gcc.gc.ca>.

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p><b>Région de l'Ouest</b> <b>Centre des SCTM de Prince Rupert</b></p> <p>AVNAV séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2</p> <p>Téléphone : 250-627-3070</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</a></p>	<p><b>Région de l'Arctique</b> <b>*Centre des SCTM d'Iqaluit</b></p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A » et « H »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p><u>AVNAV séries « A »</u> Téléphone : 867-979-5269</p> <p><u>AVNAV séries « H »</u> Téléphone : 867-979-0310</p> <p>Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : <a href="mailto:AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca">AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</a></p>
--	--

\*Service disponible en français et en anglais.

<sup>1</sup> L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

## Table des matières

<b>Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité</b>	<b>1</b>
*401/20 Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19 .....	1
*1105/21 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport .....	1
*905/22 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique .....	2
*204/23 Garde côtière canadienne – Cessation de la diffusion des messages de zone rectangulaire dans les zones NAVAREA / METAREA XVII et XVIII .....	4
*205/23 Administration portuaire Vancouver-Fraser – Code de conduite pour les navires au mouillage .....	4
*310/23 Garde côtière canadienne – Système de positionnement global différentiel (DGPS) au Canada .....	5
*402/23 Service hydrographique du Canada – Cartes marines .....	5
*403/23 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	5
*404/23 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	7
*405/23 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires No. 03, No. 04 et No. 05/2023 ...	7
*406/23 Publication de la Garde côtière canadienne – Modifications à l' <i>Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2023</i> - Partie A6, Avis 14: Cartes et publications nautiques du Canada et publications internationales .....	8
<b>Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires</b>	<b>11</b>
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs .....	11
<b>Partie 2 : Corrections aux cartes</b>	<b>12</b>
<b>Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime</b>	<b>15</b>
*417/23 Aides radio à la navigation maritime 2023 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique) .....	15
<b>Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada</b>	<b>21</b>
<b>Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume</b>	<b>22</b>

## Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3053	<a href="#">11</a>				
3419	<a href="#">12</a>				
3424	<a href="#">12</a>				
3440	<a href="#">12</a>				
3490	<a href="#">22</a>				
3545	<a href="#">22</a>				
3546	<a href="#">13, 22</a>				
3547	<a href="#">22, 23</a>				
3549	<a href="#">23</a>				
3550	<a href="#">13, 23</a>				
3598	<a href="#">13</a>				
3605	<a href="#">13</a>				
3668	<a href="#">5</a>				
3894	<a href="#">23</a>				
3895	<a href="#">23</a>				
3958	<a href="#">13</a>				
3964	<a href="#">13</a>				
6258	<a href="#">13, 14</a>				

## Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

### \*401/20 Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19

(Publication récurrente de l'avis \*401/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 04/2020*.)

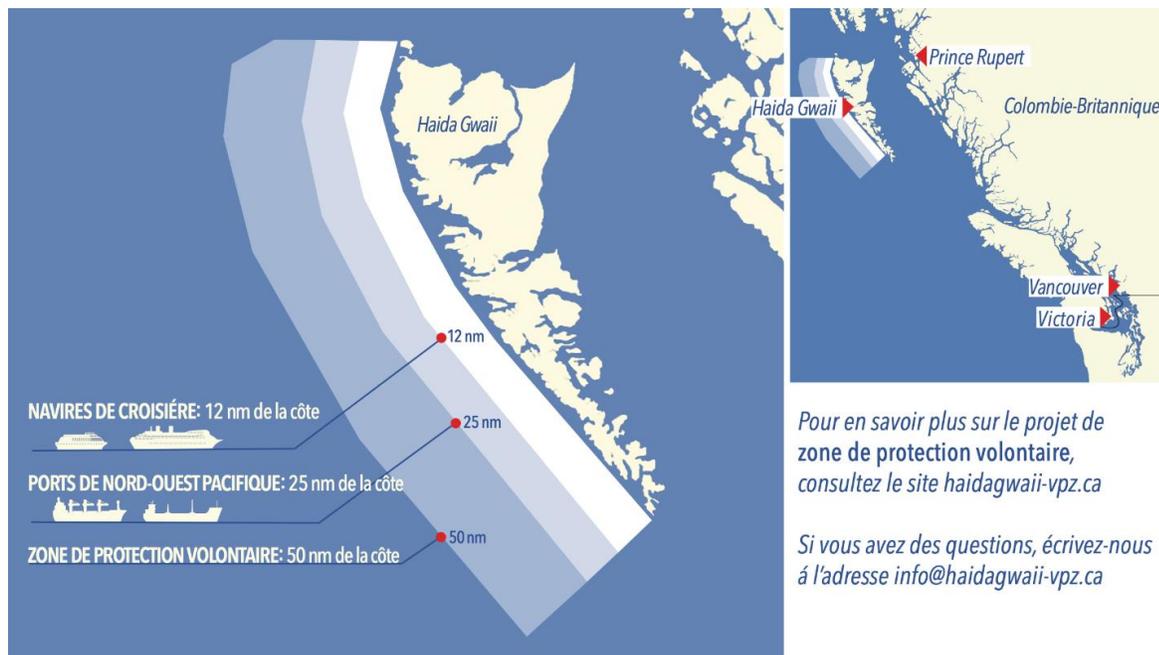
Veillez vous référer au lien ci-dessous pour les dernières mises à jour au sujet des mesures prises par Transports Canada en matière de transport en réponse à l'évolution de la nouvelle maladie à coronavirus (la COVID-19) : <https://www.tc.gc.ca/fr/initiatives/covid-19-mesures-mises-a-jour-lignes-directrices-tc.html>.

Pour obtenir des conseils destinés aux voyageurs et toute autre mise à jour, veuillez consulter : [Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus).

### \*1105/21 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport

(Publication récurrente de l'avis \*1105/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 11/2021*.)

Référence : Avis \*903/21 est annulé.



**La zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii (anciennement appelés les îles de la Reine-Charlotte)**

L'isolement, le littoral accidenté, les conditions météorologiques et de navigation en mer changeantes et le riche patrimoine écologique et culturel rendent l'archipel Haida Gwaii vulnérable à la possible pollution causée par les déficiences des navires et les accidents maritimes. Le fait d'accroître la distance qui sépare les bâtiments de la côte peut augmenter le temps disponible pour résoudre les problèmes de propulsion, de direction ou de nature autre et la probabilité qu'un remorqueur soit en mesure d'intervenir auprès d'un bâtiment en panne ou à la dérive. Cela réduit également le risque d'échouement et de déversement d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans cette zone, les bâtiments commerciaux de 500 tonneaux (jauge brute) ou plus doivent se trouver à au moins 50 milles nautiques de la côte lorsqu'ils transitent à l'ouest de l'archipel Haida Gwaii, à quelques exemptions près :

- Les navires de croisières doivent rester à au moins 12 milles nautiques de la côte;
- Les bâtiments qui transitent entre les ports de Nord-Ouest Pacifique (Washington, Alaska, Colombie-Britannique) doivent rester à au moins 25 milles nautiques de la côte;
- Les remorqueurs et les barges (poussage et remorquage) n'ont pas de distance minimale à respecter;
- Les bateaux de pêche n'ont pas de distance minimale à respecter.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

54° 15.436' N	133° 04.788' W
54° 17.572' N	134° 02.484' W
54° 13.614' N	134° 19.427' W
54° 11.786' N	134° 30.841' W
53° 44.036' N	134° 32.677' W
53° 11.118' N	134° 16.412' W
52° 18.483' N	133° 20.917' W
51° 24.590' N	132° 04.081' W
51° 56.158' N	131° 01.830' W

Les bâtiments doivent respecter ces distances de façon volontaire et seulement si elles ne mettent pas en danger la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et de la cargaison.

(NW-P-1085-20)

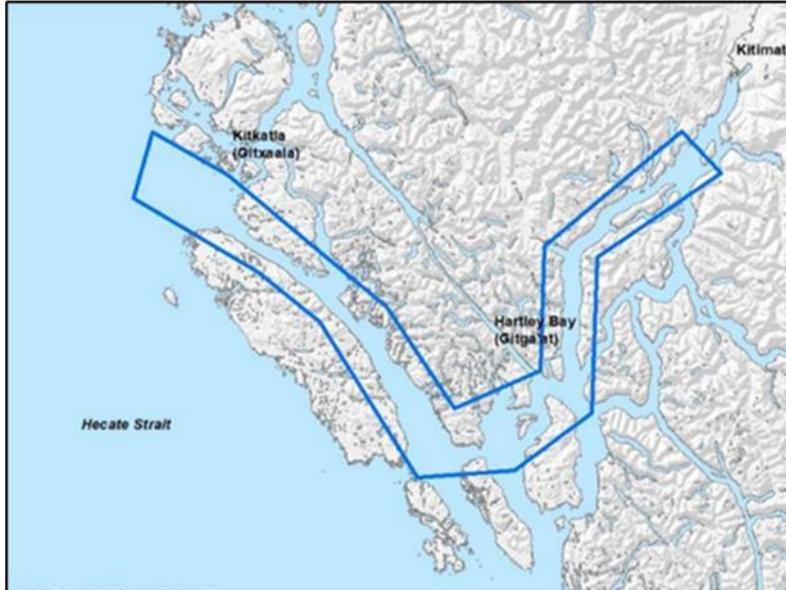
**\*905/22 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique**

(Publication récurrente de l'avis \*905/22, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2022*.)

Les lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord, qui sont non contraignantes, visent à améliorer la sécurité sur les plans d'eau en réduisant les interférences entre les activités marines des Premières Nations, comme la pêche et la récolte littorale, et la navigation commerciale entre Kitimat et l'entrée Browning. Les lignes directrices sont entrées en vigueur le 1er septembre 2022 et seront examinées périodiquement.

Les lignes directrices s'appliquent à tous les navires qui naviguent sur les voies situées entre Kitimat et l'entrée Browning. Ce secteur comprend :

- le chenal de Douglas;
- le passage Otter;
- le passage Wright;
- le passage de Nepean;
- le passage Lewis;
- le chenal Principe.



**Le document complet des lignes directrices est disponible au lien suivant :**

[https://www.notmar.gc.ca/publications/mensuel/documents/LignesDirectricesGestionVoiesNavigablesCoteNord\\_Sept2022.pdf](https://www.notmar.gc.ca/publications/mensuel/documents/LignesDirectricesGestionVoiesNavigablesCoteNord_Sept2022.pdf)

Ces lignes directrices ne remplacent ou ne modifient d'aucune façon l'application des lois et des règlements canadiens et internationaux, y compris le Règlement sur les abordages. De plus, ces lignes directrices ne limitent d'aucune façon le capitaine ou le pilote d'un navire dans sa capacité à prendre des décisions pour protéger le navire, l'équipage ou l'environnement marin.

Les lignes directrices comprennent des renseignements pour :

- tous les navires qui portent sur :
  - les zones de sécurité côtière;
  - les mesures de routage;
  - les réductions de la vitesse;
  - les croisements et les passages;
  - une zone d'opération spéciale dans le passage Wright;
  - les pannes mécaniques ou électriques.
- les grands navires marchands, notamment les vraquiers, les navires de marchandises générales, les navires de vrac liquide et les navires à passagers;
- les remorqueurs et les barges;
- les navires qui naviguent dans les secteurs préoccupants des Premières Nations où une attention spéciale doit être portée afin de s'assurer que les usagers des collectivités locales peuvent utiliser le secteur et s'y déplacer en toute sécurité.

**\*204/23 Garde côtière canadienne - Cessation de la diffusion des messages de zone rectangulaire dans les zones NAVAREA / METAREA XVII et XVIII**

(Publication récurrente de l'avis \*204/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 02/2023.*)

Depuis 2010, les cinq zones de navigation/météorologiques (NAVAREA/METAREA) de l'Arctique diffusent les avertissements et les prévisions dans leurs zones de responsabilité grâce aux capacités d'adressage par zone rectangulaire d'Inmarsat-C. À cette époque-là, il n'était pas possible de coder les vieux récepteurs Inmarsat-C afin qu'ils captent les prévisions et les avertissements adressés directement aux NAVAREA/METAREA de l'Arctique.

Désormais, tous les récepteurs Inmarsat-C et Mini-C offerts sur le marché sont en mesure de capter les prévisions et les avertissements adressés aux NAVAREA/METAREA de l'Arctique, et ce, depuis plus de dix ans.

À compter du 1er janvier 2024, les NAVAREA/METAREA de l'Arctique commenceront à diffuser leurs avertissements et prévisions en utilisant leur identificateur numérique unique et cesseront d'utiliser l'adressage par zone rectangulaire. Au cours de 2023, les NAVAREA/METAREA de l'Arctique émettront des messages tests au moyen de l'identificateur numérique approprié pour permettre aux navigateurs d'en vérifier la réception sur leur appareil Inmarsat-C ou Mini-C.

Les navigateurs dans les eaux arctiques doivent s'assurer que leur récepteur Inmarsat-C ou Mini-C détecte le nouvel encodage avant le 1er janvier 2024 afin de pouvoir continuer à recevoir les prévisions et les avertissements des NAVAREA/METAREA de l'Arctique.

**\*205/23 Administration portuaire Vancouver-Fraser - Code de conduite pour les navires au mouillage**

(Publication récurrente de l'avis \*205/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 02/2023.*)

**Objectif du code de conduite pour les navires au mouillage :**

- Le code de conduite pour les navires au mouillage vise à renforcer la sécurité maritime et la protection de l'environnement, tout en minimisant les incidences des mouvements de navires sur les communautés locales. Les mouillages du Sud de la Colombie-Britannique sont situés dans des eaux côtières écologiquement sensibles. Sans mesures d'atténuation strictes, notamment pour réduire le bruit ambiant et la pollution lumineuse, ces mouillages sont susceptibles de nuire à la qualité de vie des communautés côtières et autochtones avoisinantes.
- Le code de conduite pour les navires au mouillage s'applique, en tout temps, à tous les postes d'ancrage assignés et gérés par l'Administration portuaire Vancouver-Fraser, à moins d'indications contraires fournies par l'Administration portuaire ou la Garde côtière canadienne, ou en cas d'urgences lorsqu'il incombe au capitaine de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du navire, conformément aux circonstances et aux conditions du moment.

**Accéder au code de conduite pour les navires au mouillage :**

- Le code de conduite s'applique à tous les postes d'ancrage assignés par l'Administration portuaire Vancouver-Fraser dans l'enceinte du Port de Vancouver et au sud des îles Gulf
- Le code de conduite est disponible en ligne dans le Guide d'information portuaire de l'Administration portuaire Vancouver-Fraser : <https://www.portvancouver.com/fr/marine-operations-2/>

**\*310/23 Garde côtière canadienne – Système de positionnement global différentiel (DGPS) au Canada**

(Publication récurrente de l'avis \*310/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 03/2023*.)

Référence : Avis \*1206/22 est annulé.

Le 15 décembre 2022, la Garde côtière canadienne a fermé de façon définitive son service DGPS partout au Canada.

Le système GPS d'aujourd'hui répond aux besoins des exigences internationales en matière de position, de navigation et de synchronisation (PNT) pour la navigation maritime. De plus, pour les navigateurs dans les eaux canadiennes, il n'y a pas d'obligation de disposer d'un système d'augmentation spatial ou terrestre aux systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) à bord des navires.

Les navigateurs sont priés de noter que des sites DGPS peuvent occasionnellement émettre des corrections pour des tests technologiques. Durant ces tests, les corrections DGPS ne devraient pas être considérées comme fiable pour la navigation maritime.

**\*402/23 Service hydrographique du Canada – Cartes marines**

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié	Cat#	Prix
<b>Nouvelles éditions</b>						
3668	Alberni Inlet	1:40 000	2023-03-10	2023-04-21	2	\$20.00

**\*403/23 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
<b>Cartes nouvelles</b>			
CA4AW1TA (Edn 1.000)	CA4AW1TA	1:90 000	2023-04-21
CA4B717A (Edn 1.000)	CA4B717A	1:90 000	2023-04-21
CA4B71HA (Edn 1.000)	CA4B71HA	1:90 000	2023-04-21
CA4B71TA (Edn 1.000)	CA4B71TA	1:90 000	2023-04-21
CA4B724A (Edn 1.000)	CA4B724A	1:90 000	2023-04-21
CA4B72EA (Edn 1.000)	CA4B72EA	1:90 000	2023-04-21
CA4B72QA (Edn 1.000)	CA4B72QA	1:90 000	2023-04-21
CA4B731A (Edn 1.000)	CA4B731A	1:90 000	2023-04-21
CA4B73BA (Edn 1.000)	CA4B73BA	1:90 000	2023-04-21
CA4B73MA (Edn 1.000)	CA4B73MA	1:90 000	2023-04-21
CA4B73XA (Edn 1.000)	CA4B73XA	1:90 000	2023-04-21
CA4B748A (Edn 1.000)	CA4B748A	1:90 000	2023-04-21
CA4B74JA (Edn 1.000)	CA4B74JA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH2QA (Edn 1.000)	CA4BH2QA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH31A (Edn 1.000)	CA4BH31A	1:90 000	2023-04-21
CA4BH3BA (Edn 1.000)	CA4BH3BA	1:90 000	2023-04-21

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA4BH3MA (Edn 1.000)	CA4BH3MA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH3XA (Edn 1.000)	CA4BH3XA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH48A (Edn 1.000)	CA4BH48A	1:90 000	2023-04-21
CA4BH4JA (Edn 1.000)	CA4BH4JA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH4UA (Edn 1.000)	CA4BH4UA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH55A (Edn 1.000)	CA4BH55A	1:90 000	2023-04-21
CA4BH5FA (Edn 1.000)	CA4BH5FA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH5RA (Edn 1.000)	CA4BH5RA	1:90 000	2023-04-21
CA4BH62A (Edn 1.000)	CA4BH62A	1:90 000	2023-04-21
CA670764 (Edn 1.000)	Sointula Ferry Terminal	1:1 000	2023-04-28
<b>Nouvelles éditions</b>			
CA376011 (Edn 12.000)	Approaches to Saint John / Approches à Saint John	1:30 000	2023-04-21
CA376014 (Edn 9.000)	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands	1:30 000	2023-04-28
CA376018 (Edn 8.000)	Tusket Islands to/à Cape St. Marys	1:30 000	2023-04-28
CA376044 (Edn 5.000)	Little Hope Island to/à Cape St Marys	1:75 000	2023-04-28
CA376045 (Edn 6.000)	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour	1:30 000	2023-04-28
CA376047 (Edn 8.000)	Lockeport to/à Cape Sable	1:30 000	2023-04-28
CA376061 (Edn 8.000)	Country Harbour to/à Ship Harbour	1:75 000	2023-04-07
CA376120 (Edn 7.000)	Conception Bay	1:30 000	2023-04-07
CA376137 (Edn 9.000)	Sable Island/Île de Sable, Western Portion/Partie Ouest	1:50 000	2023-04-07
CA376153 (Edn 4.000)	Trinity Bay - Southern Portion/Partie Sud	1:30 000	2023-04-21
CA376164 (Edn 9.000)	Burin Peninsula to Saint-Pierre	1:37 500	2023-04-14
CA376167 (Edn 7.000)	Cape Smoky to St. Paul Island	1:37 500	2023-04-21
CA376230 (Edn 7.000)	Cape Canso to Liscomb Island	1:54 418	2023-04-21
CA376289 (Edn 8.000)	Sable Island/Île de Sable	1:50 000	2023-04-07
CA379140 (Edn 5.000)	Baie Washtawouka à/to Baie Piashti	1:34 975	2023-04-14
CA470075 (Edn 13.000)	Race Rocks to/à D'Arcy Island	1:20 000	2023-04-21
CA470167 (Edn 6.000)	Alberni Inlet	1:20 000	2023-04-07
CA471021 (Edn 3.000)	Atli Inlet	1:180 000	2023-04-14
CA471022 (Edn 3.000)	SkinCuttle Inlet	1:180 000	2023-04-14
CA471023 (Edn 2.000)	Kunghit Island	1:180 000	2023-04-14
CA473229 (Edn 8.000)	Killarney to/à Little Current	1:20 000	2023-04-21
CA476664 (Edn 4.000)	Pearl Island to/à Cape La Have	1:19 511	2023-04-28
CA570073 (Edn 13.000)	Vancouver Harbour Western Portion/Partie Ouest	1:5 000	2023-04-07
CA571037 (Edn 2.000)	Shields Bay (Part 1 of 3)	1:11 000	2023-04-21
CA571038 (Edn 2.000)	Shields Bay (Part 2 of 3)	1:11 000	2023-04-21
CA571039 (Edn 2.000)	Shields Bay (Part 3 of 3)	1:11 000	2023-04-21

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA573307 (Edn 5.000)	Little Current	1:7 500	2023-04-21
<b>Cartes retirées en permanence</b>			
CA476027	Grand Passage	Remplacé par CA376024	
CA476028	Petit Passage	Remplacé par CA376024	
CA476220	Carrington Island to Etagaulet Bay		
CA476405	Harbour Grace and/et Carbonear	Remplacé par CA376120	

**\*404/23 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)**

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié
<b>Nouvelles éditions</b>				
RM-3668	Alberni Inlet	1:40 000	2023-03-10	

**\*405/23 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires No. 03, No. 04 et No. 05/2023**

Des nouveaux **Bulletins de la sécurité des navires** ont récemment été publiés sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ces bulletins, s'il vous plaît cliquez sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 03/2023](#) – Les gens de mer britanniques peuvent maintenant faire la demande de la reconnaissance de leurs brevets de STCW par le Canada  
No SGDDI : 19249929

[Bulletin No. 04/2023](#) – Les gens de mer philippins peuvent maintenant faire la demande de la reconnaissance de leurs brevets de STCW par le Canada  
No SGDDI : 19379174

[Bulletin No. 05/2023](#) – Protection des baleines noires de l'Atlantique Nord : mesures de restriction de vitesse dans le golfe du Saint-Laurent  
No SGDDI : 18265170

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (sans frais).

**\*406/23 Publication de la Garde côtière canadienne – Modifications à l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2023 - Partie A6, Avis 14: Cartes et publications nautiques du Canada et publications internationales**

**En débutant à la page 1**

**MODIFIER COMME SUIT**

Les cartes et publications nautiques du Canada sont disponibles auprès des dépositaires autorisés du Service hydrographique du Canada (SHC). Pour avoir la liste complète des dépositaires autorisés, consultez le site <http://www.charts.gc.ca/charts-cartes/dealer-depositaire-fra.html>. Vous pouvez également communiquer avec le bureau de vente et de distribution du SHC :

Service hydrographique du Canada Service à la clientèle 200, rue Kent Ottawa, ON, K1A 0E6 Téléphone : (613) 998-4931 ou 1-866-546-3613 Facsimilé : (613) 998-1217 Courriel : <a href="mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca">shcinfo@dfo-mpo.gc.ca</a> Site Web : <a href="http://www.cartes.gc.ca">www.cartes.gc.ca</a>
--

# d'item du SHC	Titre
	<b><i>Cartes marines</i></b>
P240, P241 et P244	Atlas des courants de marée pour des zones spécifiques
	<b><i>Instructions nautiques</i></b>
ARC400E	General Information, Northern Canada, 2009
ARC400F	Renseignements généraux, Nord canadien, 2009
ARC401E	Hudson Strait, Hudson Bay and Adjoining Waters, 2009
ARC401F	Détroit d'Hudson, baie d'Hudson et eaux limitrophes, 2009
ARC402E	Eastern Arctic, 2014
ARC402F	Arctique de l'Est, 2014
ARC403E	Western Arctic, 2011
ARC403F	Arctique de l'Ouest, 2011
ARC404E	Great Slave Lake and Mackenzie River, 2012
ARC404F	Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, 2012
ATL100E	General Information, Atlantic Coast, 2007
ATL100F	Renseignements généraux, Côte atlantique, 2007
ATL101E	Newfoundland, Northeast and East Coasts, 2013
ATL101F	Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est, 2013
ATL102E	Newfoundland, East and South Coasts, 2008
ATL102F	Terre-Neuve, Côtes Est et Sud, 2008
ATL103E	Newfoundland, Southwest Coast, 2010
ATL103F	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest, 2010

# d'item du SHC	Titre
ATL104E	Cape North to Cape Canso (including Bras d'Or Lake), 2010
ATL104F	Cape North à Cape Canso (y compris Bras d'Or Lake), 2010
ATL105E	Cape Canso to Cape Sable (including Sable Island), 2014
ATL105F	Cape Canso à Cape Sable (y compris île de Sable), 2014
ATL106E	Gulf of Maine and Bay of Fundy, 2001
ATL106F	Gulf of Maine et baie de Fundy, 2001
ATL107E	Saint John River, 2009
ATL107F	Rivière Saint-Jean, 2009
ATL108E	Gulf of St. Lawrence (Southwest Portion), 2006
ATL108F	Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), 2006
ATL109E	Gulf of St. Lawrence (Northeast Portion), 2006
ATL109F	Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est), 2006
ATL110E	St. Lawrence River, Cap Whittle/Cap Gaspé to Les Escoumins and Anticosti Island, 2011
ATL110F	Fleuve Saint-Laurent, Cap Whittle / Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, 2011
ATL111E	St. Lawrence River, Île Verte to Québec and Fjord du Saguenay, 2007
ATL111F	Fleuve Saint-Laurent, Île Verte à Québec et fjord du Saguenay, 2007
ATL112E	St. Lawrence River, Cap-Rouge to Montréal and Rivière Richelieu, 2009
ATL112F	Fleuve Saint-Laurent, Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, 2009
ATL120E	Labrador, Camp Islands to Hamilton Inlet (including Lake Melville), 2020
ATL120F	Labrador, Camp Islands à Hamilton Inlet (y compris Lake Melville), 2020
ATL121E	Labrador, Hamilton Inlet to Cape Chidley (including Button Islands and Gray Strait), 2016
ATL121F	Labrador, Hamilton Inlet à Cape Chidley (y compris Button Islands et Gray Strait), 2016
GEN300E	General Information, Great Lakes, 1996
GEN300F	Renseignements généraux, Grands Lacs, 1996
GEN301E	St. Lawrence River, Montréal to Kingston, 2010
GEN301F	Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, 2010
GEN302E	Lake Ontario, 1996
GEN302F	Lac Ontario, 1996
GEN303E	Welland Canal and Lake Erie, 1996
GEN303F	Welland Canal et Lac Érié, 1996
GEN304E	Detroit River, Lake St. Clair, St. Clair River, 1996
GEN304F	Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, 1996
GEN305E	Lake Huron, St. Marys River, Lake Superior, 2000
GEN305F	Lac Huron, St. Marys River, Lac Supérieur, 2000
GEN306E	Georgian Bay, 2015
GEN306F	Baie Georgienne, 2015
GEN307E	North Channel of Lake Huron, 2000
GEN307F	North Channel (lac Huron), 2000
GEN308E	Rideau Canal and Ottawa River, 2003

# d'item du SHC	Titre
<del>CEN308F</del>	<del>Canal Rideau et rivière des Outaouais, 2003</del>
<del>CEN309E</del>	<del>Trent-Severn Waterway, 2016</del>
<del>CEN309F</del>	<del>Voie navigable Trent-Severn, 2016</del>
<del>PAC200E</del>	<del>General Information, Pacific Coast, 2006</del>
<del>PAC204E</del>	<del>Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia, 2012</del>
<del>PAC202E</del>	<del>Discovery Passage to Queen Charlotte Strait and West Coast of Vancouver Island, 2016</del>
<del>PAC205E</del>	<del>Inner Passage – Queen Charlotte Sound to Chatham Sound, 2002</del>
<del>PAC206E</del>	<del>Hecate Strait, Dixon Entrance, Portland Inlet and Adjacent Waters and Haida Gwaii, 2015</del>

**Page 4**

**MODIFIER COMME SUIV**

Liste	Titre	Prix
IV	Nomenclature des stations côtières et des stations effectuant des services spéciaux, Édition 2021, CD (UIT)	213 CHF (francs suisses)
V	Nomenclature des stations de navire et des identités du Service Mobile Maritime assignées, Édition 2022, CD (UIT)	322 CHF (francs suisses)
	UIT Manuel à l'usage des services mobile maritime et mobile maritime par satellite, Édition 2020	295 CHF (francs suisses)

**En débutant à la page 5**

**MODIFIER COMME SUIV**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, la Garde côtière canadienne (GCC) a cessé l'impression de ses Livres des feux, de l'édition annuelle des Avis aux navigateurs, ainsi que de l'Édition annuelle des aides radio à la navigation maritime; cette mesure s'inscrit dans ses efforts relatifs à l'adoption des nouvelles technologies. Pour plus de détails visiter la page suivante : <https://www.notmar.gc.ca>.

**DÉPOSITAIRES AUTORISÉS DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA**

Les dépositaires autorisés situées dans les principaux ports canadiens et étrangers, ont en stock les cartes marines et les publications canadiennes nécessaires aux navires de commerce dans leur région. Pour la liste complète des dépositaires autorisés, consulter les catalogues de cartes, publiés par le Service hydrographique du Canada à l'adresse suivante : <https://www.charts.gc.ca/charts-cartes/dealer-depositaire-fra.html>

Service hydrographique du Canada Service à la clientèle 200, rue Kent Ottawa, ON, K1A 0E6 Téléphone : (613) 998-4931 ou 1-866-546-3613 Facsimilé : (613) 998-1217 Courriel : <a href="mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca">shcinfo@dfo-mpo.gc.ca</a> Site Web : <a href="http://www.cartes.gc.ca">www.cartes.gc.ca</a>
--

## Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

### Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Nous vous rappelons que la période de commentaires est toujours ouverte pour les avis préliminaires actifs suivants :

n° d'avis	n° de la carte de référence	Aides concernées (n° LF)	L'intention de l'avis
<b>Côte du Pacifique</b>			
<a href="#">212(P)/23</a>	3053	5686	Balise de jour à être supprimée

Veillez vous référer à la publication des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis \(T\) et \(P\)](#) pour plus de détails.

### Eaux intérieures

#### Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

#### Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

### Côte du Pacifique

#### Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

#### Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

## Partie 2 : Corrections aux cartes

### 3419 - Esquimalt Harbour - Nouvelle édition - 13-DÉC-2013 - WGS84

14-AVR-2023

LNMD. 28-OCT-2022

Rayer la bouée tonne d'amarrage orange, marquée Priv  
(Voir la Carte 1, Q40)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138

48°26'52.3"N 123°26'33.5"W

*MPO(6204732-01)*

Rayer la bouée tonne d'amarrage orange, marquée Priv  
(Voir la Carte 1, Q40)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138

48°26'46.1"N 123°26'35.0"W

*MPO(6204732-02)*

Rayer la bouée tonne d'amarrage orange, marquée Priv  
(Voir la Carte 1, Q40)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138

48°26'40.2"N 123°26'35.5"W

*MPO(6204732-03)*

Porter une bouée sphérique d'amarrage orange, marquée Priv  
(Voir la Carte 1, Q40)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138

48°26'42.8"N 123°26'42.0"W

*MPO(6204732-04)*

Porter une bouée sphérique d'amarrage orange, marquée Priv  
(Voir la Carte 1, Q40)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138

48°26'40.8"N 123°26'43.3"W

*MPO(6204732-05)*

Porter une bouée sphérique d'amarrage orange, marquée Priv  
(Voir la Carte 1, Q40)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570138

48°26'38.2"N 123°26'45.2"W

*MPO(6204732-06)*

### 3424 - Approaches to/Approches à Oak Bay - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983

14-AVR-2023

LNMD. 22-JUIN-2018

Porter une plate-forme ODAS/SADO lumineuse au large FI(5) Y(Priv)  
(Voir la Carte 1, P2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214

48°23'38.1"N 123°18'30.7"W

*MPO(6204733-01)*

### 3440 - Race Rocks to/à D'Arcy Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

14-AVR-2023

LNMD. 28-OCT-2022

Porter une plate-forme ODAS/SADO lumineuse au large FI(5) Y(Priv)  
(Voir la Carte 1, P2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470075, CA570214

48°23'38.1"N 123°18'30.7"W

*MPO(6204733-01)*

**3546 - Broughton Strait - Nouvelle édition - 15-AVR-2005 - NAD 1983**

21-AVR-2023

LNMD. 31-MARS-2023

Coller l'annexe graphique 50°35'00.0"N 127°00'00.0"W  
Télécharger l'annexe graphique - [https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3546\\_6204748\\_1\\_202303201202.pdf](https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3546_6204748_1_202303201202.pdf)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470310

MPO(6204748-01)

**3550 - Approaches to/Approches à Seymour Inlet and/et Belize Inlet - Carte nouvelle - 03-DÉC-1993 - NAD 1983**

28-AVR-2023

LNMD. 24-NOV-2017

Porter une épave Wk avec une profondeur connue de 93 mètres 51°09'17.5"N 128°00'54.0"W  
(Voir la Carte 1, K26)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470036

MPO(6204734-01)

**3598 - Cape Scott to Cape Calvert - Nouvelle édition - 11-NOV-2016 - NAD 1983**

28-AVR-2023

LNMD. 23-NOV-2018

Porter une épave Wk avec une profondeur connue de 51 brasses 51°09'17.5"N 128°00'54.0"W  
(Voir la Carte 1, K26)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470036

MPO(6204734-01)

**3605 - Quatsino Sound to/à Queen Charlotte Strait - Nouvelle édition - 06-MARS-1998 - NAD 1983**

28-AVR-2023

LNMD. 02-DÉC-2022

Porter une épave Wk avec une profondeur connue de 93 mètres 51°09'17.5"N 128°00'54.0"W  
(Voir la Carte 1, K26)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470036

MPO(6204734-01)

**3958 - Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 13-Déc-2013 - WGS84**

14-AVR-2023

LNMD. 03-MARS-2023

Porter une roche à fleur d'eau au zéro des cartes 54°18'27.8"N 130°20'31.7"W  
(Voir la Carte 1, K12)

MPO(6204731-01)

**3964 - Tuck Inlet - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - NAD 1983**

14-AVR-2023

LNMD. 17-JUIL-2020

Porter une roche à fleur d'eau au zéro des cartes 54°18'27.8"N 130°20'31.7"W  
(Voir la Carte 1, K12)

MPO(6204731-01)

**6258 - Montreal Point to/à Kettle Island - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 30-DÉC-1988 - NAD 1983**

14-AVR-2023

LNMD. 14-AOÛT-2020

Rayer la balise d'alignement postérieure, l'alignement de route et l'azimut 53°42'05.0"N 097°52'52.3"W  
026° - 206°  
(Voir la Carte 1, Q120)

(P2023012) MPO(6605037-01)

Rayer la balise d'alignement antérieure 53°42'11.4"N 097°52'47.2"W  
(Voir la Carte 1, Q120)

(P2023013) MPO(6605038-01)

Rayer	la balise d'alignement antérieure (Voir la Carte 1, Q120)	53°42'49.7"N 097°52'47.8"W  (P2023018) MPO(6605039-01)
Rayer	la balise d'alignement postérieure, l'alignement de route et l'azimut 158½° - 338½° (Voir la Carte 1, Q120)	53°42'55.4"N 097°52'51.5"W  (P2023019) MPO(6605040-01)
Rayer	la balise d'alignement antérieure (Voir la Carte 1, Q120)	53°43'12.3"N 097°52'22.6"W  (P2023020) MPO(6605041-01)
Rayer	la balise d'alignement postérieure, l'alignement de route et l'azimut 161° - 341° (Voir la Carte 1, Q120)	53°43'15.0"N 097°52'24.2"W  (P2023021) MPO(6605042-01)

## Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

---

### \*417/23 Aides radio à la navigation maritime 2023 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)

#### Page 1-3

#### AJOUTER COMME SUIT:

#### 1.1.4 Nouveau formulaire électronique pour les rapports de zone de trafic hauturier de l'Ouest canadien

Les Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de Prince Rupert acceptent désormais les rapports de zone de trafic hauturier (voir ARMN 3.8.1) au moyen du formulaire Microsoft Excel disponible au : <https://navigation-electronique.canada.ca/topics/trafic/scgv/vtsoffshore-fr>. Ces rapports d'information doivent être envoyés directement aux SCTM de Prince Rupert à [vts.rupert@innav.gc.ca](mailto:vts.rupert@innav.gc.ca) ou au Centre des SCTM de la Garde côtière canadienne le plus proche.

Par souci d'exactitude, veuillez vous assurer de remplir les rapports à l'aide de la bonne version du formulaire de rapport avant de les soumettre aux SCTM de Prince Rupert. La dernière version du rapport peut être téléchargée à partir du site Web mentionné ci-dessus.

#### Page 1-12

#### MODIFIER COMME SUIT:

#### Région de l'Arctique

*Service disponible en anglais.*

Surintendant régional  
Services de communications et de trafic maritimes  
Garde côtière canadienne  
301-5204, 50<sup>e</sup> Avenue  
Yellowknife NT X1A 1E2

Téléphone : 519-330-6547 867-444-0109

#### Page 2-8

#### SUPPRIMER LE TABLEAU SUIVANT:

Tableau 2-4 - SCTM Iqaluit/VFF - Diffusions

**REEMPLACER AVEC CE QUI SUIT:**

Heure UTC	Site	Fréquence ou voie	Contenus
01:10	Coral Harbour	2514J3E	<p>Radiotéléphonie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 155, 156, 157, 158, 162, 163, 311 et 312.</li> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes suivants sur demande : 151, 152, 153, 154, 159, 160, 161, 164 et 310.</li> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG, à l'intérieur des zones de contrôle de la sécurité de la navigation 8,14 et 16, y incluant l'extrémité sud de la baie d'Hudson, la baie James, l'Anse Chesterfield et Baker Lake.</li> </ul>
	Coral Harbour	6507J3E	
01:15	Inuvik	6218.6J3E	<p>Radiotéléphonie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique pour les eaux de l'Arctique de l'Ouest (si applicable pour la région du fleuve Mackenzie et du Grand Lac des Esclaves).</li> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 180, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 112, 113.</li> <li>• SADO – Météo bouées 45141 et 45150.</li> <li>• Avertissements de navigation (Série H et A) pour le Grand Lac des Esclaves, Hay River, le fleuve Mackenzie et le delta du Mackenzie dans une région délimitée par les secteurs de prévisions maritimes 112 et 113.</li> </ul>
	Hay River	4363J3E	
	Parson's Lake et Enterprise	C26	
	Yellowknife	C85	
02:35	Cambridge Bay	4363J3E	<p>Radiotéléphonie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique pour les eaux de l'Arctique de l'Ouest.</li> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 111 à 122 inclusivement.</li> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG à l'ouest de Taloyoak.</li> </ul>
	Inuvik	6218.6J3E	
03:00	Iqaluit	490F1B	<p>NAVTEX : (S) français</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
03:10	Iqaluit	518F1B	<p>NAVTEX : (T) anglais</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
03:30	Iqaluit	8416.5F1B	<p>HF IDBE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bulletins météorologiques pour les régions METAREAS XVII et XVIII pour les eaux canadiennes.</li> <li>• Avertissements pour les régions NAVAREAS XVII et XVIII.</li> </ul>
07:00	Iqaluit	490F1B	<p>NAVTEX : (S) français</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG dans les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> <li>• Bulletins sur les conditions glacielles dangereuses pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
07:10	Iqaluit	518F1B	<p>NAVTEX : (T) anglais</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG dans les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> <li>• Bulletins sur les conditions glacielles dangereuses pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>

Heure UTC	Site	Fréquence ou voie	Contenus
11:00	Iqaluit	490F1B	NAVTEX : (S) français <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
11:10	Iqaluit	518F1B	NAVTEX : (T) anglais <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
12:40	Resolute	2582J3E	Radiotéléphonie <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 125, 135, 136, 137 et 138.</li> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG à l'intérieur des zones de contrôle de la sécurité de la navigation 1, 2, 3, 5, 6, 9 et 13.</li> </ul>
	Resolute	4363J3E	
13:15	Inuvik	6218.6J3E	Radiotéléphonie <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique pour les eaux de l'Arctique de l'Ouest (si applicable pour la région du fleuve Mackenzie et du Grand Lac des Esclaves).</li> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 180, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 112, 113.</li> <li>• SADO – Météo Bouées 45141 et 45150.</li> <li>• Avertissements de navigation (Série H et A) pour Grand Lac des Esclaves, le fleuve Mackenzie et le delta du Mackenzie dans une région délimitée par les secteurs de prévisions maritimes 112 et 113</li> </ul>
	Hay River	4363J3E	
	Parson's Lake et Enterprise	C26	
	Yellowknife	C85	
13:20	Coral Harbour	2514J3E	Radiotéléphonie <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 155, 156, 157, 158, 162, 163, 311 et 312.</li> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes suivants sur demande : 151, 152, 153, 154, 159, 160, 161, 164 et 310.</li> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG à l'intérieur des zones de contrôle de la sécurité de la navigation 8, 14 et 16, y incluant l'extrémité sud de la Baie d'Hudson, la Baie James, l'Anse Chesterfield et Baker Lake.</li> </ul>
	Coral Harbour	6507J3E	
14:10	Killinek	2514J3E	Radiotéléphonie <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique et prévisions pour les secteurs de prévisions maritimes 139 à 150 et 228, 229 et 230.</li> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes suivants sur demande : 137 et 138.</li> <li>• Avertissements de navigation « Série A et Série N pertinants » pour les eaux NORDREG à l'intérieur des zones de contrôle de la sécurité de la navigation 9, 10 et 15, y incluant la Baie d'Ungava et la côte du Labrador jusqu'à 58N.</li> </ul>
	Iqaluit	2582J3E	
	Iqaluit	4363J3E	
	Iqaluit	6507J3E	
14:35	Cambridge Bay	4363J3E	Radiotéléphonie <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique pour les eaux de l'Arctique de l'Ouest.</li> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 111 à 122 inclusivement.</li> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG à l'ouest de Taloyoak.</li> </ul>
	Inuvik	6218.6J3E	

Heure UTC	Site	Fréquence ou voie	Contenus
15:00	Iqaluit	490F1B	NAVTEX : (S) français <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
15:10	Iqaluit	518F1B	NAVTEX : (T) anglais <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
15:30	Iqaluit	8416.5F1B	HF IDBE <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bulletins météorologiques pour les régions METAREAS XVII et XVIII pour les eaux canadiennes.</li> <li>• Avertissements pour les régions NAVAREAS XVII et XVIII.</li> </ul>
17:05	Cambridge Bay	4363J3E	Radiotéléphonie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information sur les lisières des glaces.</li> <li>• Prévisions sur les glaces pour les secteurs de prévisions maritimes 111 à 122 et 125, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 155, 156, 157, 158, 162, 163, 228, 229, 230, 311 et 312 pour la Baie d'Hudson et le Bassin de Foxe.</li> </ul>
	Inuvik	6218.6J3E	
	Coral Harbour / Iqaluit	2514J3E	
	Iqaluit / Resolute	2582J3E	
	Iqaluit / Resolute	4363J3E	
	Coral Harbour / Iqaluit	6507J3E	
19:00	Iqaluit	490F1B	NAVTEX : (S) français <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG dans les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> <li>• Bulletins sur les conditions glacielles dangereuses pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
19:10	Iqaluit	518F1B	NAVTEX : (T) anglais <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG dans les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> <li>• Bulletins sur les conditions glacielles dangereuses pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>
22:35	Killinek	2514J3E	Radiotéléphonie <ul style="list-style-type: none"> <li>• La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 139 à 150 et 228, 229 et 230.</li> <li>• Les secteurs de prévisions maritimes suivants sur demande : 137 et 138.</li> <li>• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG, à l'intérieur des zones de contrôle de la sécurité de la navigation 9, 10 et 15, y incluant la Baie d'Ungava et la côte du Labrador jusqu'à 58N .</li> </ul>
	Iqaluit	2582J3E	
	Iqaluit	4363J3E	
	Iqaluit	6507J3E	
23:00	Iqaluit	490F1B	NAVTEX : (S) français <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.</li> </ul>

Heure UTC	Site	Fréquence ou voie	Contenus
23:10	Iqaluit	518F1B	NAVTEX : (T) anglais • Prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 143, 144, 145, 147, 148, 149 et 150.
23:10	Resolute	2582J3E	Radiotéléphonie • La situation maritime technique et prévisions maritimes pour les secteurs de prévisions maritimes 125, 135, 136, 137 et 138.
	Resolute	4363J3E	• Avertissements de navigation « Série A » pour les eaux NORDREG à l'intérieur des zones de contrôle de la sécurité de la navigation 1, 2, 3, 5, 6, 9 et 13.

### **Page 3-14**

#### **AJOUTER COMME SUIT:**

### **3.8.1 Rapport STMC – Zone de trafic hauturier**

Il faut remplir le rapport de zone de trafic hauturier au moyen du formulaire électronique disponible au <https://navigation-electronique.canada.ca/topics/trafic/scgv/vtsoffshore-fr>. Tous les rapports d'information doivent être communiqués directement aux SCTM de Prince Rupert à [yts.rupert@innav.gc.ca](mailto:yts.rupert@innav.gc.ca) ou au Centre des SCTM de la Garde côtière canadienne le plus proche.

### **Page 4-44**

#### **AJOUTER COMME SUIT:**

### **4.2.9 Signalement d'un évènement au Bureau de la sécurité des transports (BST)**

Conformément à la [Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports](#), le [Règlement sur le Bureau de la sécurité des transports](#) exige que la personne responsable d'un navire (par exemple le propriétaire, l'exploitant, l'affrèteur, le capitaine, le pilote ou un membre d'équipage) se trouvant dans des eaux canadiennes, ou d'un navire canadien dans n'importe quelles eaux, signale un évènement maritime (accident ou incident) dès que possible et par les moyens de communication les plus rapides possible au BST. L'information peut être signalée au BST par l'entremise, notamment : 'un centre de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) ; d'une station radio maritime exploitée par la Société de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent ; ou d'une station radio d'un port canadien.

Toute personne responsable d'un navire est prévenue que des sanctions peuvent lui être imposées si elle omet de signaler un évènement maritime. Un compte rendu de l'évènement maritime doit également être signalé par écrit dans les 30 jours suivant l'évènement, au moyen du formulaire prévu à cette fin, un [« RAPPORT D'UN ÉVÈNEMENT MARITIME / ÉVÈNEMENT HASARDEUX »](#), également disponible sur le site Web du BST.

Veillez contacter le bureau régional approprié suivant pour :

- a) Soumettre le formulaire du BST RAPPORT D'UN ÉVÉNEMENT MARITIME/ÉVÉNEMENT HASARDEUX [↓](#)
- b) Communiquer avec un enquêteur du BST ; ou,
- c) Faire des demandes générales.

Région de l'Atlantique

Téléphone (24 heures sur 24): 902-471-0820

Télécopieur: 819-997-2239

Courriel: [MarineNotifications.Atlantic@tbs-bst.gc.ca](mailto:MarineNotifications.Atlantic@tbs-bst.gc.ca)

Adresse: 150 Thorne Avenue, Dartmouth, NS B3B1Z2

Région Central

Téléphone (24 heures sur 24): 418-580-3510

Télécopieur: 819-997-2239

Courriel: [MarineNotifications.Central@tsb-bst.gc.ca](mailto:MarineNotifications.Central@tsb-bst.gc.ca)

Adresse: 2575 Boulevard Ste-Anne, Suite 220, Québec, QC G1J0G7

Région du Pacifique

Téléphone (24 heures sur 24): 604-219-2414

Télécopieur: 819-997-2239

Courriel: [MarineNotifications.Pacific@tsb-bst.gc.ca](mailto:MarineNotifications.Pacific@tsb-bst.gc.ca)

Adresse: #4-3071 Number Five Road, Richmond, BC V6X 2T4

**Veillez noter que les accidents de travail à bord des navires doivent également être signalés directement à Transports Canada.**

## Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

---

Les volumes suivants des **Instructions nautiques du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
<b>Côte du Pacifique</b> (Ces Instructions nautiques sont offertes en anglais seulement.)	
<b>PAC201</b>	Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia
<b>PAC202</b>	Discovery Passage to Queen Charlotte Strait and West Coast of Vancouver Island

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant l'année civile en cours.

## Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#) et [côte du Pacifique](#).

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	-------------------------	---	--

### CÔTE DU PACIFIQUE

#### FLEUVE FRASER - SOUTH ARM (LF 310 - 371)

348.3 <b>G5413.25</b>	Deas Slough	Entrée du chenal dragué. 49 06 54.5 123 04 55.8	FI R 4s	<b>7.2</b>	4	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche sur un dauphin à <b>1</b> <b>pieu avec</b> bande rouge à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année.  <b>Carte:3490</b> <b>Éd. 04/23 (P22-033)</b>
--------------------------	-------------	--	---------	------------	---	--	---

#### JOHNSTONE STRAIT (LF 518 – 544.6)

544 G5613	Boat Bay	À l'W. de la baie. 50 31 10.2 126 34 41.8	Q W 1s	10.7	6	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche.	Masqué par le terrain de <b>277° à</b> <b>102° par le N.</b> À longueur d'année.  <b>Carte:3545</b> <b>Éd. 04/23 (P23-007)</b>
--------------	----------	---	--------	------	---	--	---

544.6 G5613.6	Parson Island	Sur une roche qui assèche. 50 34 30.7 126 40 59.9	Q R 1s	6.0	7	Tour <b>à claire-voie carrée</b> <b>blanche avec bande rouge</b> <b>à la</b> partie supérieure <b>rouge.</b>	Réflecteur radar. À longueur d'année.  <b>Carte:3546</b> <b>Éd. 04/23 (P23-008)</b>
------------------	---------------	--	--------	-----	---	---	---

#### BROUGHTON STRAIT (LF 545 – 553.5)

545 G5614	Blinkhorn Peninsula	Sur la péninsule. 50 32 37.5 126 46 57.1	FI(3) G 12s	9.5	6	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche avec <b>bande verte</b> <b>à la</b> partie supérieure verte.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.  <b>Carte:3546</b> <b>Éd. 04/23 (P23-009)</b>
--------------	------------------------	--	-------------	-----	---	--	---

550.9 G5625.4	Broad Point, Ouest (Hyde Creek) – Feu à secteurs	Au S. de Haddington Island. 50 34 58.2 127 01 24.4	F R W G	.....	<b>6.7</b>	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche avec bandes rouges à la partie supérieure et inférieure.	Vert de 155° à 158°30'; blanc de 158°30' à 163°; rouge de 163° à 166°30'. Réflecteur radar. À longueur d'année.  <b>Carte:3546</b> <b>Éd. 04/23 (P23-014)</b>
------------------	--	---	---------------	-------	------------	--	--

#### QUEEN CHARLOTTE STRAIT (LF 554 – 569)

556 G5628.6	Wedge Island	Sur l'île, entrée <b>du</b> <b>bras de mer</b> Knight. 50 38 04.8 126 43 20.6	Q W 1s	<b>11.1</b>	6	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche.	Visible de 249° à 106° par l'W., le N. et l'E. Réflecteur radar. À longueur d'année.  <b>Carte:3546</b> <b>Éd. 04/23 (P23-022)</b>
----------------	--------------	--	--------	-------------	---	--	--

559 G5629.2	James Point	Sur la pointe, côté W. de l'entrée de Wells Passage. 50 50 18.5 126 58 42.0	FI W 4s	<b>8.4</b>	6	Tour <b>à claire-voie carrée</b> blanche.	À longueur d'année.  <b>Carte:3547</b> <b>Éd. 04/23 (P23-023)</b>
----------------	-------------	---	---------	------------	---	--	--

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest  
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
559.5 G5629.6	Numas Islands	Partie SE. de l'île. 50 45 55.3 127 04 17.6	Q W 1s	7.1	8	Tour à claire-voie carrée blanche.	À longueur d'année.  Carte:3547 Éd. 04/23 (P23-024)
<b>QUEEN CHARLOTTE SOUND (LF 569.2 – 586)</b>							
569.3 G5647.4	Tribune Rock	Sur le rocher. 50 51 27.5 127 33 58.9	Fl G 4s	7.6	6	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande verte à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année.  Carte:3549 Éd. 04/23 (P23-017)
577 G5655	McEwan Rock	Sur le rocher. 51 03 31.6 127 37 54.2	Fl(3) W 12s	21.6	6	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.  Carte:3550 Éd. 04/23 (P23-027)
<b>HAIDA GWAIL (LF 768.6 – 812)</b>							
778 G5835	Kingui Island	Extrémité SW. de l'île. 53 01 27.7 131 37 55.7	Fl W 6s	11.6	5	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. Visible de 285° par le N. et l'E. à 157°. À longueur d'année.  Carte:3894 Éd. 04/23 (P22-034)
798 G5843	Striae Islands	Îlot E. du groupe d'îles. 54 05 12.1 132 14 53.1	Fl(3) W 12s	8.3	6	Tour à claire-voie carrée blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. À longueur d'année.  Carte:3895 Éd. 04/23 (P22-035)